



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf octobre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 19/102024	Etaient présents : Patrice BROUHARD, Béatrice ORTEGA, Stéphane DELAGE, Michel REY, Farid KECHIDI, Didier DEBRIE, Mauricette GOMEZ, Nicole DUBUC, Marie-Pierre BIGOT, Béatrice PREVOST, Ghislaine JOUANNET, Guillaume BONDOUX, Joël CHAGNOLEAU, Evelyne BERUSSEAU	
Affichage : 19/10/2024		
Nombre de membres :		Excusés : Alain LATREUILLE a donné procuration à Evelyne BERUSSEAU. Alix SICARD a donné procuration à Joël CHAGNOLEAU.
- En exercice : 19		Absents : Emmanuelle STRADY, Christine CHAPRON, Laurent VICI.
- Procurations : 2		Secrétaire de séance : Béatrice ORTEGA
- Votants : 16		

2024_10_77 Avis sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de renouvellement de la carrière à ciel ouvert – carrière de sable et graviers à Cadeuil.

Par courrier en date du 15 octobre 2024, Monsieur le préfet de Charente-Maritime a saisi la commune du Gua concernant l'ouverture d'une enquête publique pour concernant la demande d'autorisation environnementale de la société Mercier & Fils pour le projet de renouvellement de la carrière à ciel ouvert – carrière de sable et graviers – à Cadeuil, sur la commune de Sainte-Gemme.

La commune du Gua étant concernée par le rayon de l'enquête, le préfet sollicite l'avis du conseil municipal conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement.

La présente délibération a donc pour objet de formuler cet avis sur la demande d'autorisation environnementale dont les pièces du dossier, comprenant notamment une étude d'incidence, sont mises à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête sur le site de la préfecture : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Consultation-du-public-et-commissions-consultatives/Consultations-du-public/Enquetes-publiques-en-cours/Enquete-publique-du-12.11.24-au-28.11.24-inclus-Ste-MERCIER-ET-FILS-Sainte-Gemme>

AR Prefecture

017-211701859-20241029-2024_10_77-DE
Reçu le 04/11/2024
Publié le 04/11/2024

Le dossier de l'entreprise a été travaillé sur plusieurs aspects pour étudier l'impact du projet, à la fois en phase exploitation et sur la remise en état en cas d'arrêt définitif de l'exploitation sur l'environnement :

- Topographie, sols & sous-sol
- Eaux superficielles & eaux souterraines
- Air & climat
- Milieu naturel
- Site & paysage
- Environnement socio-économique
- Commodité du voisinage
- Gestion des déchets
- Sécurité du public
- Hygiène, santé & salubrité publique

Pour ces différents volets, des études réalisées par des bureaux spécialisés ont été produites et sont disponibles sur le site de l'enquête publique.

Dans son mémoire en réponse en date du 30 avril 2024, l'entreprise Mercier & Fils apporte plusieurs précisions au titre du foncier, du volet travaux, de l'étude du danger, de l'urbanisme et aux prélèvements et aux rejets d'eau.

Pour rappel, la carrière de Cadeuil, c'est une activité depuis 1947 et autorisée en dernier lieu par l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2011, pour 15 années soit jusqu'en janvier 2026. La société MERCIER & Fils souhaite pérenniser, dans un périmètre plus réduit qu'actuellement, son exploitation pour 30 année supplémentaire afin de continuer à approvisionner en sables et graviers les chantiers locaux et en argiles sa fabrique de terre cuite traditionnelle « Les terres cuites de Cadeuil ».

Le projet en quelques points :

Surface du projet : 36ha 19 a 96ca en renouvellement dont 28ha 76 a 24 ca de surface exploitable (pas d'extension, diminution du périmètre d'environ 6, 4ha)

Durée : 30 ans dont 6 mois de finalisation de la remise en état

Activités principales :

- Extraction de sables et graviers à la pelle mécanique ou à la drague stationnaire ;
- Traitement des matériaux par criblage mobile ou criblage -lavage ;
- Réaménagement coordonné du site en plan d'eau et de ses berges à l'aide de stériles d'exploitation
- Evacuation des produits finis par voie routière depuis une voie d'accès privée puis la RD 733.
- Quantités commercialisées par an : • 100 000 t/an en moyenne - 120 000 t/an au maximum.

AR Prefecture

017-211701859-20241029-2024_10_77-DE
Reçu le 04/11/2024
Publié le 04/11/2024

Le Conseil Municipal,

Vu le code de l'environnement,

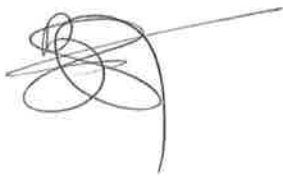
Vu le code de l'urbanisme,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2024 portant ouverture d'une enquête publique du mardi 12 novembre 2024 au jeudi 28 novembre 2024 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Mercier & Fils en vue du renouvellement de la carrière à ciel ouvert à Cadeuil.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET un avis FAVORABLE sur la demande d'autorisation environnementale précitée.

La secrétaire de séance,



Maire,
Patrice BROUHARD

AR Prefecture

017-211701859-20241029-2024_10_77-DE
Reçu le 04/11/2024
électronique le 04/11/2024

Certifié exécutoire compte-tenu sa transmission par voie électronique
et de sa publication le 30/10/24